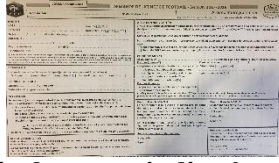




Saison 2019/2020 : Nouveau licencié au club

Demande de licence

→ 3 ETAPES



1 /J'ai rempli le questionnaire médical comme indiqué sur la demande, par rapport à ce dernier je fais tamponner ma licence au médecin ou non. Sauf si je n'étais pas licencié la saison dernière, la visite médicale est obligatoire.

2/J'ai coché la case correspondante à mon choix dans la partie ASSURANCE et celle dans la partie CERTIFICAT MEDICAL.

3/ Et enfin j'ai signé la demande en bas à droite.



1 chèque de 10€ pour le calendrier du club

→ Mettre le nom du licencié et sa catégorie au dos du chèque + inscrire au dos également « calendrier »

Autorisation parentale POUR LES MINEURS

Photo d'identité (Obligatoire)



Le règlement de ma cotisation (VOIR AU DOS)



Carte d'identité



Livret de famille POUR LES MINEURS (page des parents et de l'enfant)



Justificatif de domicile (sauf facture de téléphone)



PERMANANCES INSCRIPTIONS au stade de Nivolas

(Aucun dossier ne sera accepté en dehors des jours de permanence)

Pour les dates : voir sur le site internet (www.clubsportifnivolesien.fr)

Le jour de la permanence je m'assure d'avoir les 8 éléments (ou 10 pour les mineurs)

Contacts: Didier BEL (président) 06-30-85-45-18 / Dylan RAHIS (secrétaire) 06-73-97-18-29

